

DÉBAT GÉNÉRAL DE L'UIP
Promouvoir le pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue
interreligieux et interethnique

Madame la présidente de l'Assemblée,

Mesdames et messieurs les délégués,

Chers collègues,

En octobre 2012, j'ai participé dans le débat intitulé *Citoyenneté, identité et diversité linguistique et culturelle dans un monde globalisé*, qui est à l'origine de la Déclaration de Québec adoptée par l'UIP.

Aujourd'hui, cinq ans plus tard, on face des nouveaux défis. Le pluralisme culturel fait partie de la richesse de nos sociétés. En plus, grâce aux nouvelles technologies, on a un monde qui est interconnecté et, donc, la diversité culturelle, ethnique et religieuse est encore plus présente. Mais au même temps, la croissance des mouvements extrémistes et du terrorisme se traduit par une croissance de la confusion et de la méfiance de l'autre, de celui qui est différent.

Je vais parler de notre expérience et notre modèle d'intégration. En Andorre, on a plus de cent-dix nationalités différentes qui cohabitent dans un État de quatre-cents-soixante-huit kilomètres carrés. Pouvez-vous imaginer comment on peut trouver l'équilibre dans un Etat où plus de la moitié de la population est étrangère?

Pouvez-vous imaginer, en outre, douze religions différentes cohabitant dans un pays où un évêque catholique est Chef d'État, conjointement et de façon indivise avec le Président de la République française? Pouvez-vous imaginer un pays qui, en plus de tout ça, reçoit neuf millions de visiteurs par an ?

Tout ceci se passe en Andorre, un petit pays situé au cœur des Pyrénées. Le deuxième pays le plus grand parmi les micro-états européens.

Quelles sont les clés pour préserver la paix sociale ?

En Andorre nous bénéficions d'une culture de l'effort et du travail à laquelle nous tenons, d'une culture de la paix et du respect, d'un système éducatif de premier ordre et d'un cadre normatif qui évolue avec les temps.

Nous sommes convaincus que l'éducation est primordiale pour promouvoir le respect pour le pluralisme culturel et religieux. Nous, les responsables politiques, avons donc le devoir de garantir l'accès de tous les citoyens à un système d'éducation public, universel et de qualité, engagé à la promotion des valeurs qui garantissent la cohésion sociale dans la diversité.

En Andorre, nous sommes tout particulièrement fiers de notre modèle éducatif, car nous avons trois systèmes publics et gratuits : l'andorran, le français, et l'espagnol.

Toutes les écoles offrent l'enseignement de la langue catalane et de l'histoire et les institutions du pays. Le but de ces matières est de renforcer l'idée que le système scolaire doit être un vecteur d'intégration et d'identification nationale.

C'est-à-dire un vecteur d'inclusion, sans pour autant oublier les histoires identitaires personnelles de tous et chacun des élèves, leur origine ou leur religion.

Il s'agit, à nos yeux, d'un moyen privilégié d'atteindre une véritable égalité de chances et de droits ; une égalité qui est à la base de la coexistence pacifique dans la société et qui est à la base du dialogue. Car il ne peut pas y avoir un véritable dialogue si les parties ne sont pas au même niveau d'égalité.

Les écoles andorranes sont aussi bien ouvertes sur le monde. Tous les élèves de la Principauté achèvent leur parcours d'éducation obligatoire en ayant étudié au moins quatre langues : le catalan, qui est la langue officielle, l'espagnol, le français et l'anglais. Cette diversité linguistique, qui permet au même temps de connaître d'autres cultures, est un de nos atouts les plus précieux.

La Constitution de la Principauté d'Andorre reconnaît que « toutes les personnes sont égales devant la loi. Nul ne peut faire l'objet d'une discrimination, pour des raisons de naissance, de race, de sexe, d'origine, de religion, d'opinion ou de toute autre condition personnelle ou sociale ».

Le Parlement a décidé de créer un Livre Blanc de l'Égalité afin, justement, de détecter les situations d'inégalité dans notre pays et de proposer des politiques correctrices.

La réflexion, dans un premier moment consacrée exclusivement à la question du genre, a très vite été élargie parce qu'on a constaté que il fallait combattre non seulement la discrimination entre les sexes, mais encore toutes les formes de discrimination, aussi bien la discrimination ethnique et religieuse.

Mais les institutions publiques, dans le contexte présent de mondialisation, ne peuvent pas aborder la question du pluralisme culturel et de la paix d'un point de vue exclusivement interne. Par contre, on peut profiter des forums internationaux tels que l'UIP pour renforcer notre engagement à travailler ensemble pour le dialogue au niveau mondial et contre la haine.

L'Andorre offre sa loyale collaboration et manifeste la volonté d'avancer avec la communauté internationale sur les accords adoptés par des organisations multilatérales comme l'UIP.

Plus que jamais le dialogue –*entre* les pays et *dans* les pays- nous est nécessaire ; dialogue qui implique de nous exprimer, mais surtout de savoir écouter.

Merci beaucoup.